ACADÉMIE DE LYON Liberté Égalité Fraternité — Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône	**Accompagnement Pédagogique À Domicile, à l'Hôpital ou à l'Ecole APADHE**

INFORMATIONS GENERALES

► L'Accompagnement Pédagogique à Domicile, à l'Hôpital ou à l'Ecole peut être mis en œuvre pour tout élève empêché de suivre sa scolarité même partiellement (minimum 15jours consécutifs) pour des raisons de santé.

► En lien avec l'établissement scolaire, les familles doivent adresser une demande, disponible sur le site de la DSDEN, auprès du service médical de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Rhône et produire un certificat médical détaillé.

► La durée et les modalités sont fixées par le médecin conseiller technique adjoint. Le dispositif peut être déclenché pour toute absence supérieure à deux semaines.

► Un ou plusieurs enseignants sont missionnés (sous couvert de l'IEN de circonscription pour le 1er degré / Chef d'établissement pour le 2nd degré) afin d'assurer le suivi de scolarité d'une durée moyenne de 3 heures par semaine.

► Les objectifs principaux sont de permettre à tout élève de poursuivre les apprentissages en évitant une rupture dans sa scolarité et de favoriser son retour en classe.

► Ce dispositif, gratuit pour les familles, est un service de l'Education Nationale.

► Pour de plus amples informations : https://www.ac-lyon.fr/eleves-malades-et-accidentes-121789

Coordonnateur Dispositifs APADHE et TED-i du Rhône	Médecin Conseiller Technique Adjoint de Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Rhône (Pour tout envoi de documents contenant des éléments médicaux)
Jean-David LIBOUREL-BARRIERE Service Départemental de l'Ecole Inclusive 21, rue Jaboulay - 69309 LYON Cedex 07 04 72 80 67 22 / 06 34 55 11 02 Mel: ce.ia69-apadhe@ac-lyon.fr	Service de promotion de la santé en faveur des élèves DSDEN DU Rhône 21, rue Jaboulay - 69309 LYON Cedex 07 (bureau 403) 04 72 80 69 72 Mel: ce.ia69-medecinct@ac-lyon.fr